

*Accords fiscaux—Loi*

Monsieur le Président, 75,000 places dans ces collèges et universités c'est beaucoup. Si on veut être concurrentiel, si on veut que notre jeunesse soit bien éduquée, comment pourrions-nous aller vendre nos produits et services aux Américains? Comment pouvons-nous croire toutes les belles paroles que le premier ministre vient de dire au pays ce soir si, disons, on coupe justement des sommes très importantes à nos collèges et universités.

Monsieur le Président, pour continuer avec la réaction des provinces, le trésorier de la province de l'Ontario, M. Robert Nixon:

● (2030)

[Traduction]

«Il y avait une opposition unanime au plan d'Ottawa.» Il parlait de tous les ministres des Finances provinciaux. «Personne ne pensait que c'était une bonne idée.» M. le juge Dickson a qualifié M. Wilson d'intransigeant. Ces remarques sont tirées du journal montréalais *The Gazette* du 14 décembre 1985.

[Français]

Au Québec, monsieur le Président, l'actuel ministre des Finances, M. Gérard-D. Lévesque dit, et je cite:

[Traduction]

«C'est injuste pour les provinces parce qu'elles comptaient sur les montants convenus dans le cadre des Accords.»

[Français]

M. Lévesque a rappelé à Ottawa que les provinces en général avaient agi avec beaucoup de discipline et de modération quant au contrôle des dépenses. Il a incité Ottawa à faire le tour de son jardin pour voir jusqu'à quel point il pourrait lui-même réduire ses propres dépenses.

Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick disait: «Je n'aurai d'autre choix que d'augmenter les frais modérateurs pour les services de santé.»

John Baxter, ministre des Finances du Nouveau-Brunswick:

[Traduction]

«Il est déraisonnable de la part du gouvernement fédéral de penser que les provinces, qui ont pris des mesures difficiles pour s'occuper de leur propre situation financière, peuvent également absorber une partie du problème au palier fédéral.» Il déclarait en outre qu'il est essentiel que le fardeau du déficit soit réparti équitablement entre toutes les régions du Canada. La démarche du gouvernement fédéral ne dénote pas une telle équité dans le partage du fardeau. M. Kerr, ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse, affirmait que toutes les provinces avaient exprimé très clairement l'idée que probablement rien n'était plus important à donner aux Canadiens que la santé et l'éducation. Il ajoutait qu'en réduisant les dépenses au titre de la santé et de l'enseignement, le gouvernement fédéral prenait le risque d'instaurer deux niveaux de soins de santé et d'enseignement au Canada. M. Vic Shroeder, ministre des Finances du Manitoba, soutenait que son homologue fédéral avait opéré les mauvais choix. Il fallait choisir essentiellement entre la population du pays ou les grandes entreprises. Il faisait par là allusion aux allègements fiscaux consentis aux entreprises par le gouvernement fédéral.

[Français]

Monsieur le Président, pratiquement toutes les provinces ne sont pas d'accord sur le projet de loi C-96 du gouvernement conservateur.

Ma collègue de Hamilton-Est vient de proposer une motion afin de retarder le tout de six mois. Cela redonnerait la possibilité à l'honorable ministre des Finances (M. Wilson) ici présent, au très honorable premier ministre (M. Mulroney), ainsi qu'à tout le gouvernement conservateur de convoquer une conférence des premiers ministres du Canada afin de s'asseoir autour d'une table pour trouver une solution raisonnable pour que nos programmes de santé et d'éducation postsecondaire soient bien structurés afin que les étudiants, la jeunesse, les personnes âgées puissent vivre en paix dans un pays comme le Canada.

Monsieur le Président, pour continuer et prouver que le gouvernement qui, selon ses promesses, était supposé être un gouvernement qui savait écouter, un gouvernement ouvert, un gouvernement à l'écoute de la population, j'aimerais lire quelques réactions de groupes d'intérêts à ce problème du transfert des paiements aux provinces.

M. Roger Hamel, président . . .

[Traduction]

M. Roger Hamel, président de la Chambre de Commerce du Canada, a instamment recommandé au gouvernement fédéral de consacrer plus d'argent aux universités. Il a dit que le monde des affaires avait de plus en plus peur que les compressions budgétaires imposées à l'enseignement postsecondaire n'aboutissent à empêcher les universités de répondre à la demande de recherche et de développement ou même d'assurer un enseignement de base correct. M. Ed Anderson, président de l'Association canadienne des professeurs d'universités, a déclaré que les coupures de crédits fédéraux à l'enseignement postsecondaire risqueraient de rendre l'enseignement universitaire inabordable pour de nombreux étudiants. L'aggravation des restrictions de crédits risquerait de plonger l'enseignement supérieur au Canada dans le marasme et de provoquer une augmentation du coût de l'enseignement, un rétrécissement des programmes et une réduction du personnel enseignant. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont le devoir moral de donner à chaque étudiant du Canada au moins l'occasion de suivre des cours universitaires. Sans une population instruite, le Canada aura bien du mal à s'adapter à l'évolution rapide d'un monde de plus en plus dominé par la technologie.

[Français]

Le Dr. Donald Sauvé, Président de l'Association canadienne des professeurs d'universités, nous dit: «Une telle mesure entraînerait des réductions de près de 20 fois supérieures à celle imposée par les libéraux, chose à laquelle s'étaient opposés les conservateurs à l'époque.»

Monsieur le Président, j'ai l'occasion de voir le ministre ici, à la Chambre, et j'aimerais citer, s'il s'en souvient, ce qu'il avait dit le 23 mars 1982, et j'aimerais savoir quelle est la différence aujourd'hui!

Il avait dit: «La seule façon dont le gouvernement fédéral réduit les dépenses, c'est en transférant aux gouvernements provinciaux le fardeau du financement des programmes établis. Les provinces se trouvent maintenant acculées au déficit